

43 – LES LIMITES DE L'ACTION DE L'ETAT

Introduction :

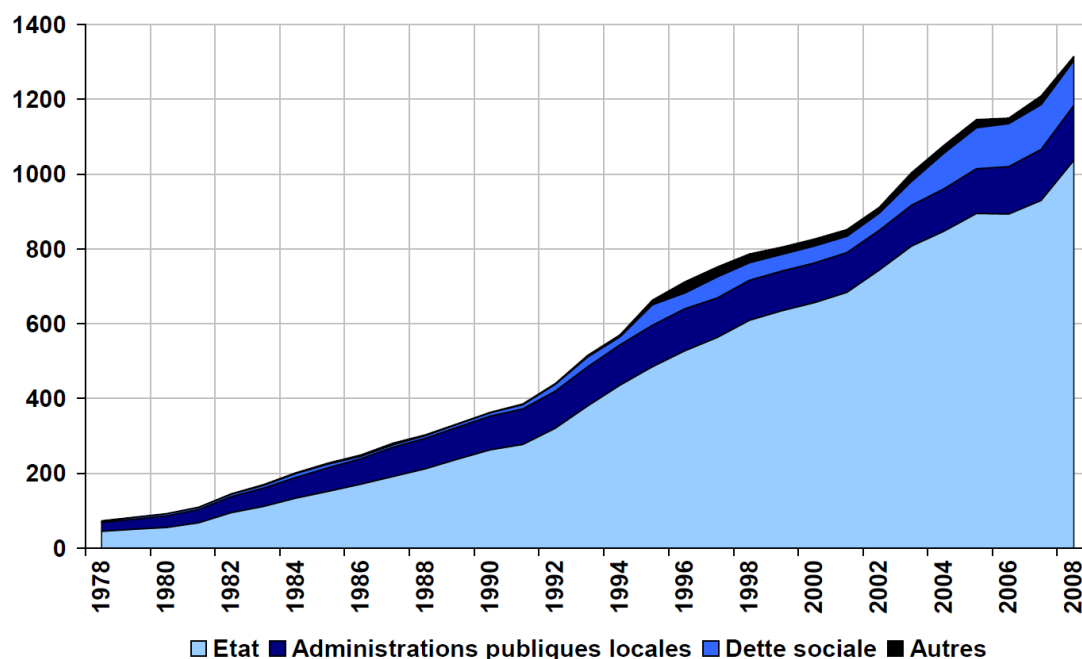
1. **L'intervention de l'État trouve l'une de ses justifications principales dans l'insuffisance des mécanismes d'autorégulation**, ce que l'on désigne souvent par « les échecs du marché ». Chaque fois que la coordination par le marché est prise en défaut, l'intervention de l'État est potentiellement envisageable. Cela ne signifie pas pour autant que l'intervention de l'État sera nécessairement efficace et parviendra à un meilleur résultat que le marché. Il faut alors mettre en parallèle les échecs du marché et les échecs de l'État en envisageant les raisons pour lesquelles l'intervention de l'État pourrait ne pas être aussi efficace qu'espéré.
2. **Les économistes libéraux ont plus confiance dans la régulation du marché que dans la régulation étatique.** Ils vont mettre en avant les excès de l'intervention de l'Etat qui peuvent entraver le bon fonctionnement d'une économie de marché et les effets pervers de ses interventions. Quelles sont les limites de l'action de l'Etat ? Quelles sont les politiques des libéraux pour y remédier ? Quels ont été leurs résultats ? Peut-on se passer de l'Etat dans une économie de marché ?

A – L'ACTION DE L'ETAT BUTE SUR LA CONTRAINTE BUDGETAIRE

a) – Déficit publics et dette publique

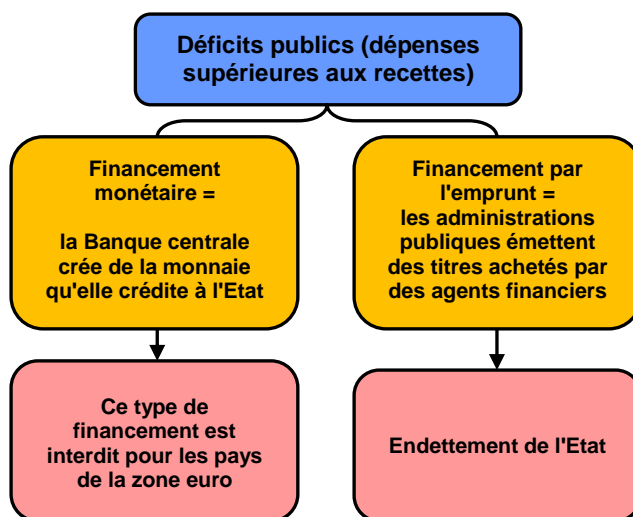
1. **Les déficits publics successifs se sont traduits par une forte augmentation de la dette publique.** La dette publique correspond à *l'ensemble des sommes empruntées par les administrations publiques qu'il leur reste à rembourser*. On parle aussi d' "**encours de la dette**" ou du "**stock de la dette**". Cette dette publique comprend :
 - ✓ **La dette de l'Etat** (celle des administrations centrales) qui est due aux déficits du budget de l'Etat. Ces derniers ont pu être provoqués par une **récession** (déficit conjoncturel), par une montée du taux d'intérêt qui a augmenté la "**charge de la dette**" (somme des intérêts versés annuellement par l'Etat), ou par une politique de relance volontaire de l'Etat (déficit structurel). Elle représente les 3/4 de la dette publique.
 - ✓ **La dette des organismes de Sécurité sociale** qui a été provoquée à la fois par le ralentissement de la croissance qui a provoqué un "**effet de ciseau**" (la montée du chômage amoindrit les recettes de cotisations sociales et augmente les dépenses d'allocation chômage), par le vieillissement de la population (hausse des dépenses maladies et vieillesse) et par une hausse des coûts administratifs.
 - ✓ **La dette des collectivités locales** qui est liée aux transferts de compétences de l'Etat vers les régions, départements et mairies au moment de la décentralisation. Ces dernières en ont profité pour engager d'importants investissements publics et des dépenses sociales qui ont pesé dans leurs budgets.

Répartition de la dette publique selon le type d'administration publique (en milliards d'€)



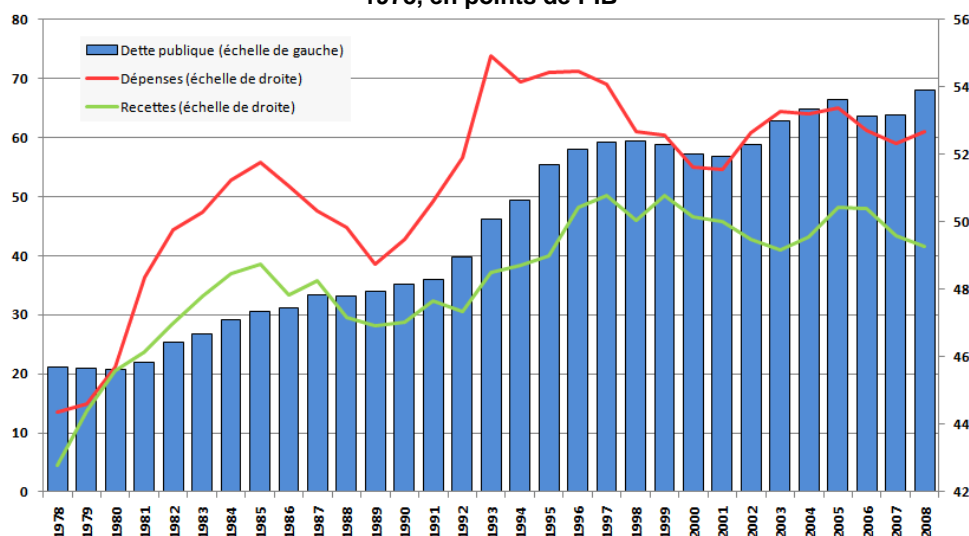
2. Lorsqu'une administration publique est en déficit, ses dépenses sont supérieures à ses recettes. Elle peut financer ce déficit de deux façons :

- ✓ **Par le financement monétaire** : l'Etat demande à la Banque centrale d'acheter des titres de la dette publique. Pour ce faire, la Banque centrale va créer de la monnaie qu'elle va fournir à l'Etat. Ce type de financement est interdit par le Traité de Maastricht (1992) car il est inflationniste (les Etats pouvant être tentés de laisser filer leur déficit puisqu'il obtiendrait de la monnaie en contrepartie) même si la crise de 2008-2009 a provoqué une entorse à ce principe.
- ✓ **Par l'emprunt public** : dans ce cas les administrations publiques émettent des titres (bons du Trésor à court terme, obligations d'Etat...) qui sont achetés par les agents financiers qui disposent de liquidités à placer (banques, compagnies d'assurance, fonds d'investissement,...). L'Etat devient le **débiteur** de créanciers nationaux ou étrangers. Il devient dépendant des marchés financiers qui cotent la valeur des titres de la dette publique et des agences de notation qui évaluent les risques de solvabilité.



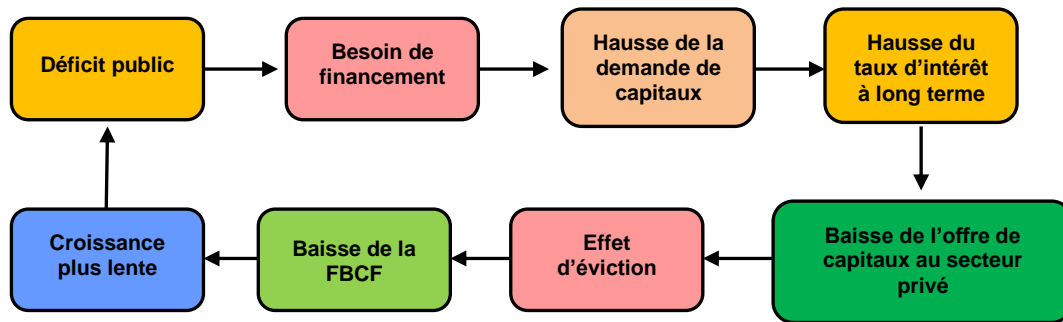
On constate une très forte progression de la dette publique au sens de Maastricht, qui est passée de 21,1 % du PIB en 1978 à 84,2 % en 2010, soit au delà des 60% du PIB autorisés par le traité de Maastricht. Elle a été multipliée par 5,8 entre 1980 et 2008. Elle a été essentiellement portée par l'État. S'y est ajoutée, depuis le début des années quatre-vingt-dix, la dette sociale portée essentiellement la Sécurité sociale et les hôpitaux publics.

Évolution de la dette, des dépenses et des recettes publiques depuis 1978, en points de PIB

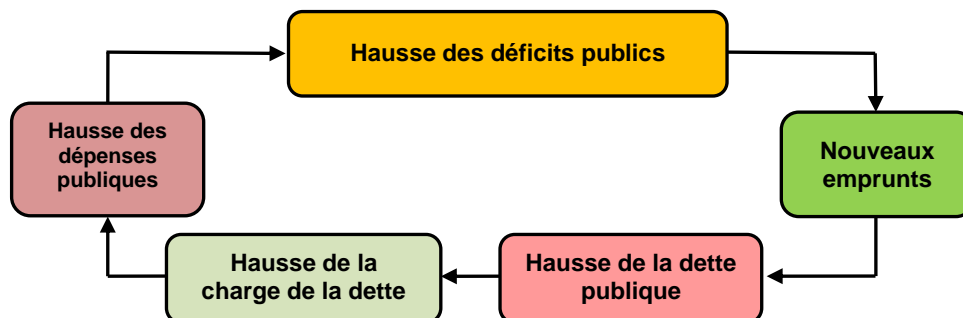


b) – Les effets de l'alourdissement de la dette publique

1. **Cet endettement croissant de l'Etat a plusieurs inconvénients** :
 - ✓ **Il pèse sur le taux d'intérêt à long terme** : en empruntant de fortes sommes, l'Etat augmente la demande de capitaux sur le marché ce qui, pour une offre d'épargne inchangée, va provoquer une hausse du taux d'intérêt à long terme qui va pénaliser les entreprises privées qui veulent emprunter pour investir. Les libéraux parlent d'un **effet d'éviction** car l'Etat prend la place des entreprises privées sur le marché des capitaux.

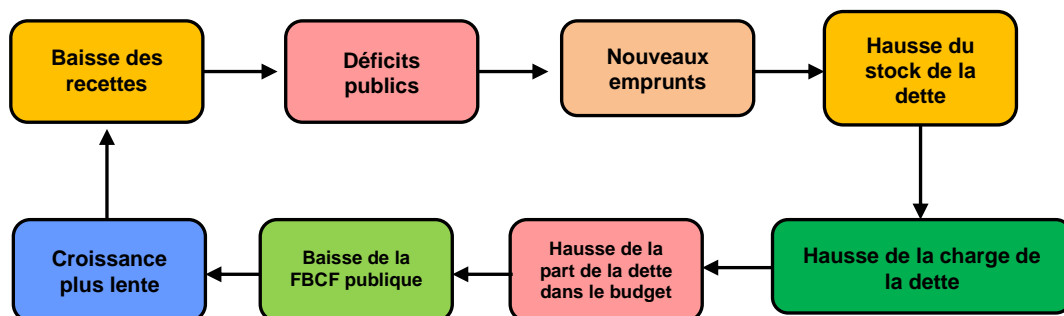
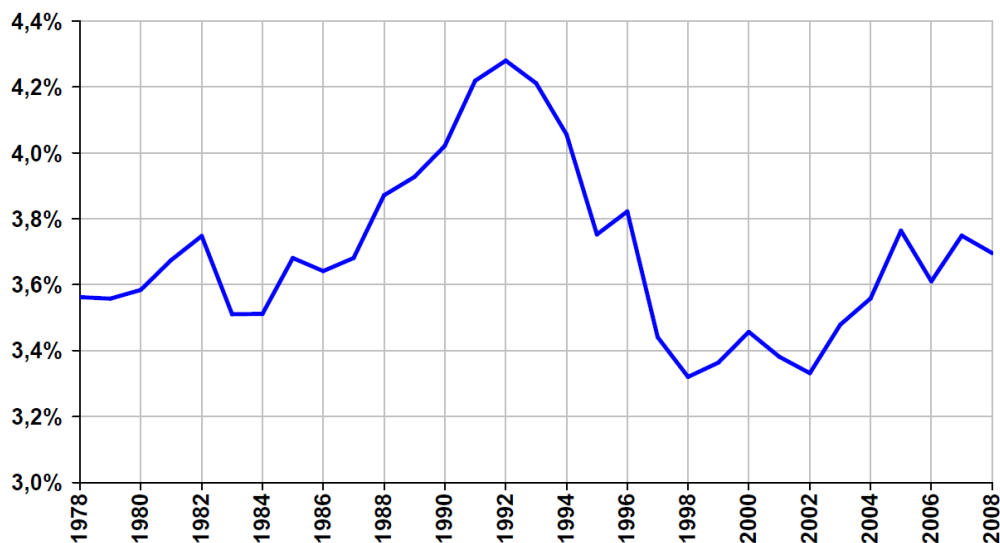


- ✓ Il pèse sur le déficit du budget des administrations publiques : en augmentant son endettement et en provoquant une hausse du taux d'intérêt, l'Etat, la Sécurité sociale, les collectivités territoriales augmentent leur service de la dette, c'est-à-dire la charge de la dette (intérêts) et l'amortissement des sommes prêtées (une partie du capital emprunté) qu'il doit verser chaque année à ses créanciers. L'Etat entre alors dans un « cercle vicieux » : le déficit engendre des dépenses qui creusent le déficit. On parle d'effet boule de neige.

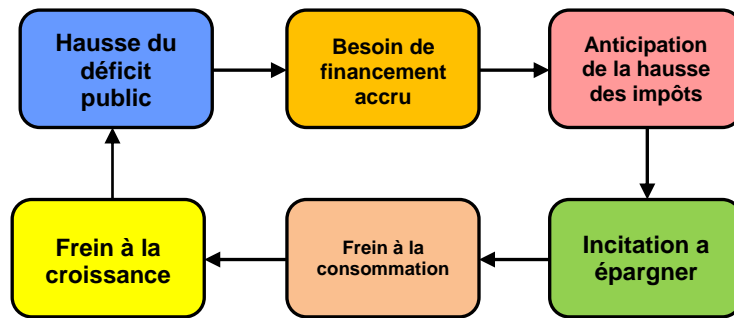


- ✓ Il pèse sur l'investissement public : l'augmentation de la charge de la dette due à l'endettement croissant oblige l'Etat, au sens large, à consacrer une part croissante de ses ressources fiscales au paiement des intérêts au détriments des investissements publics qui sont pourtant indispensables à la croissance de la production à long terme.

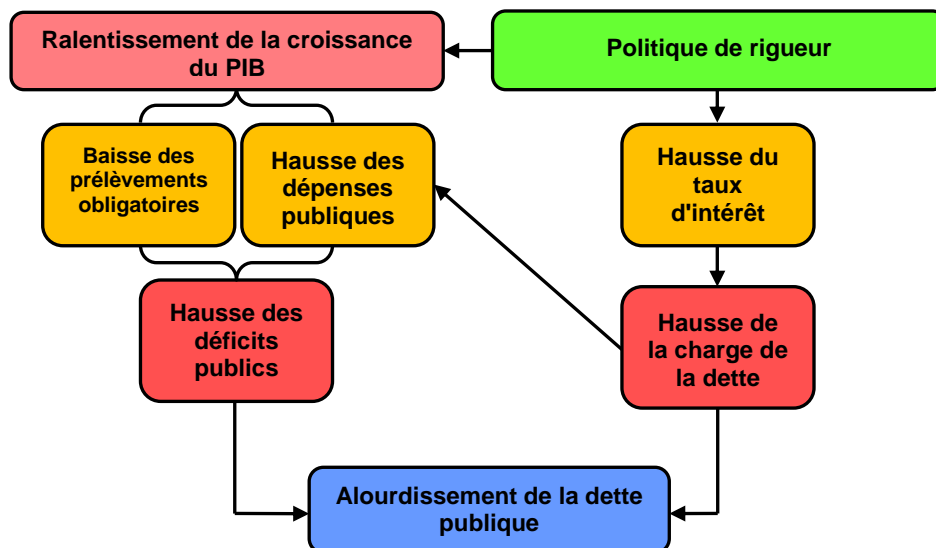
Dépenses d'investissement des administrations publiques (en % du PIB)



- ✓ **Il a des effets pervers sur la croissance** : en théorie, le déficit public doit permettre une relance de la croissance en injectant dans le circuit un flux de dépenses nouvelles. Mais, pour les libéraux, les agents économiques, instruits par l'expérience, vont **anticiper une hausse des prélèvements obligatoires** pour couvrir, tôt ou tard, le paiement de la dette. Ils vont donc être inciter à épargner par précaution et réduire leur consommation ce qui va être contraire à l'effet attendu.

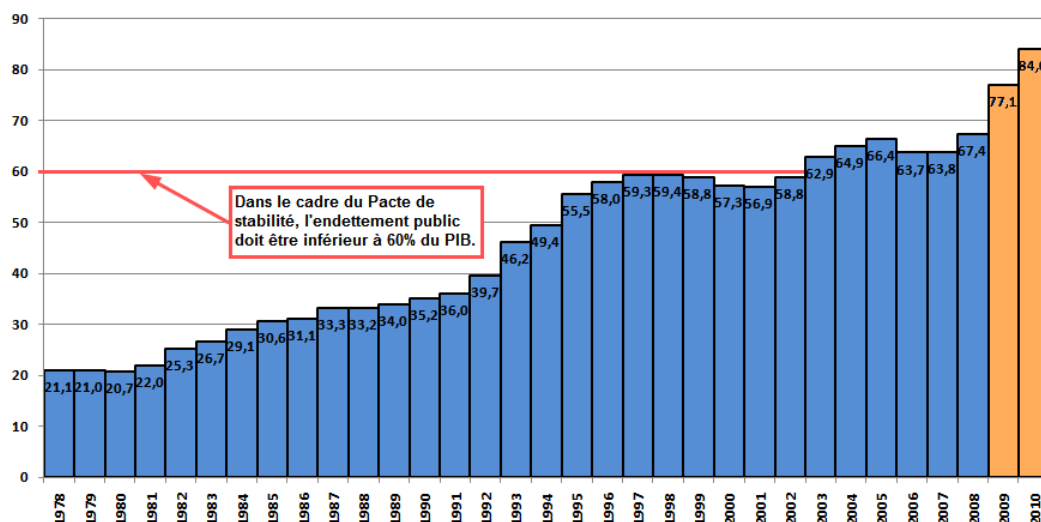


- ✓ **Il pèse sur la politique budgétaire de l'Etat** : pour limiter son **déficit primaire**, c'est-à-dire hors paiement de la dette, l'Etat n'a que trois solutions : vendre ses actifs (privatisation des entreprises publiques...), augmenter ses impôts et/ou réduire ses dépenses publiques, c'est-à-dire mener une **politique de rigueur** qui va ralentir la croissance économique et augmenter le chômage. D'où une baisse des recettes fiscales et une hausse des dépenses sociales qui vont alourdir l'encours de la dette.

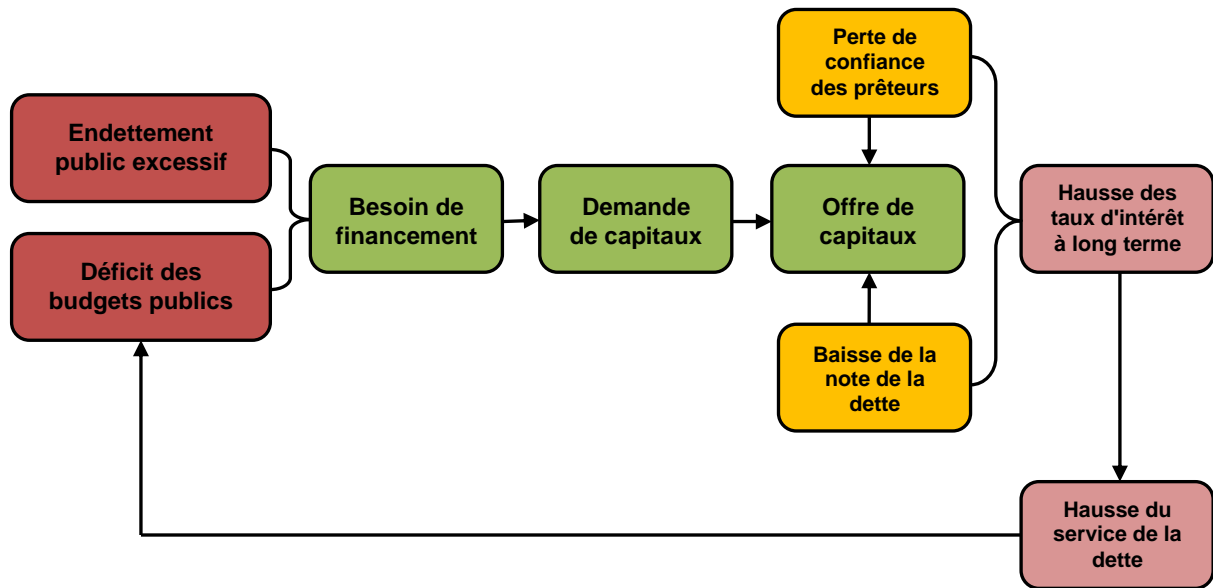


2. **Pour éviter ces effets pervers de la dette, le traité de Maastricht avait limité le déficit public autorisé à 3% du PIB et la dette publique à 60% du PIB.** Les plus grands pays de l'Union européenne n'ont pas respecté ces critères depuis le ralentissement de la croissance du début des années 2000 et ont été contraints de mener des réformes pour **restructurer le périmètre de l'intervention de l'Etat et diminuer son poids** (politique de missions, regroupement de ministères, diminution du nombre de fonctionnaires...).

Dette des administrations publiques au sens de Maastricht

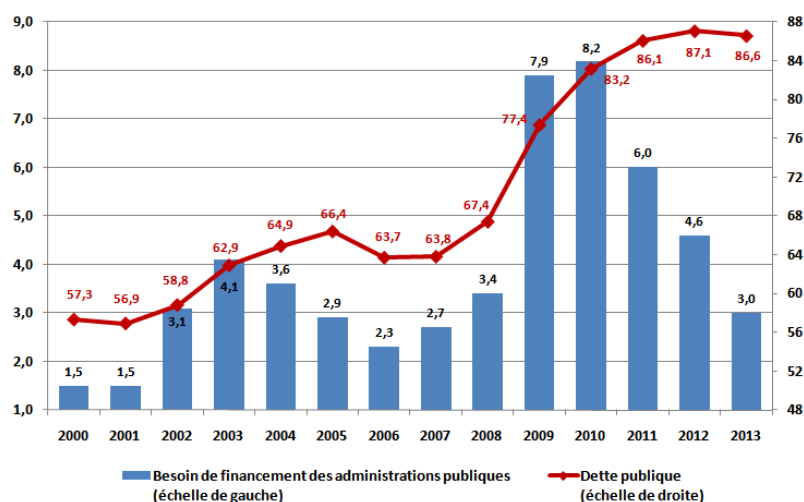


3. **Ces politiques ont été remises en cause par la crise de 2008-2009.** Les Etats ont été contraints d'intervenir massivement pour sauver le système bancaire et relancer l'économie. Les Etats pour financer leurs déficits publics ont empruntés massivement sur les marchés financiers en émettant des titres de la "dette souveraine" (bons du trésor, obligations d'Etat...). Les prêteurs ont commencé à douter de la capacité de certains Etats à rembourser ces emprunts. Ils ont donc commencé par demander des taux d'intérêt de plus en plus élevés aux pays les plus endettés pour accepter de leur prêter des capitaux (la Grèce, le Portugal, l'Italie...).



4. **Les marchés financiers ont donc contraints les Etats à réduire leurs déficits et leur endettement.** Après avoir sauvé le système bancaire et les marchés financiers, les Etats se sont retrouvés dans la situation paradoxale de devoir réduire rapidement leurs déficits afin de stabiliser leur endettement et de redonner confiance aux marchés financiers qui achètent les titres de la dette publiques. Ainsi, l'Etat français s'est engagé à ramener son déficit public à 3% du PIB en 2013 ce qui stabilisera son endettement public à 86% du PIB. Pour cela il a dû mener une politique de **maîtrise des dépenses publiques** (gel des salaires des fonctionnaires, non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, réforme des retraites,...) et à **augmenter indirectement les impôts** (Suppression des niches fiscales, fin du bouclier fiscal, augmentation de la fiscalité locale...). Ces mesures, menées par tous les pays européens, risquent de peser sur le pouvoir d'achat des ménages et sur la croissance de la consommation. La croissance en France risque d'être faible pour un certain nombre d'années.

Déficit public et dette publique
(en % du PIB)



5. **Cependant, les marges de manœuvres du budget sont limitées.** D'une année sur l'autre, l'Etat ne peut modifier sa politique qu'à la marge. En effet, les dépenses publiques font preuve d'une grande inertie pour trois raisons :
- ✓ **Plus de la moitié du budget sert à payer les salaires et les retraites des fonctionnaires.** L'Etat ne peut diminuer cette part du budget qu'en ne remplaçant pas la totalité des fonctionnaires qui partent à la retraite, ce qu'il a commencé à faire à partir de 2004. Le gain est pourtant très faible car l'Etat doit continuer à payer les retraites de ses fonctionnaires (de 75 à 85% de leur dernier salaire).

- ✓ Une partie des budgets sont programmés sur plusieurs années. Il est difficile de les amputer sans remettre en cause la politique décidée par l'Etat (budget militaire, budget de la recherche...).
- ✓ Une décision prise une année a des effets sur plusieurs années. Il est donc difficile de revenir en arrière et ce d'autant plus que chaque ministère considère son budget comme intouchable.

En conséquence, seule une reprise de la croissance, qui apporte des recettes supplémentaires à l'Etat et diminue ses dépenses, lui offre des marges de manœuvres et peut lui permettre d'orienter différemment sa politique budgétaire structurelle.

6. Cependant, les effets pervers de l'endettement ne condamne pas définitivement le déficit public et l'endettement. On doit envisager deux cas de figure :
 - ✓ L'endettement sert à financer des investissements publics : dans ce cas, l'endettement aura un effet positif sur la croissance économique et il ne pèsera pas sur les générations futures. Les équipements publics dégagent, en effet, des externalités positives qui améliorent l'efficacité et l'attractivité de l'économie nationale.
 - ✓ L'endettement sert à financer des dépenses de fonctionnement : ici, l'endettement n'est source d'aucune recette future. La charge de la dette est transmise aux générations futures.

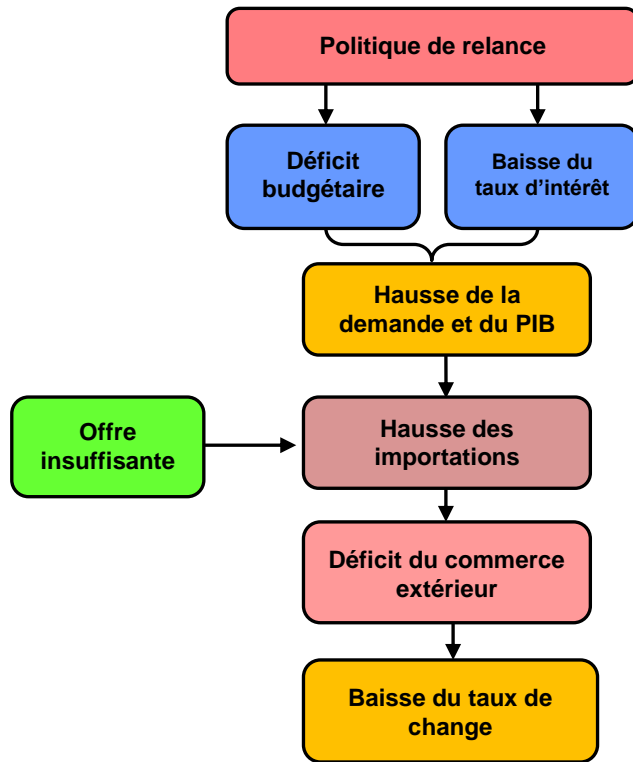
B – L'ACTION DE L'ETAT BUTE SUR LA CONTRAINTE EXTERIEURE

a) – La relance peut provoquer un déficit du commerce extérieur

1. Pour les Keynésiens, l'Etat doit relancer la demande afin de mettre fin au chômage. L'Etat peut augmenter la demande par les moyens de la politique conjoncturelle : déficit budgétaire, création monétaire. Depuis les années 1970, plusieurs plans de relance ont été expérimentés par le gouvernement Chirac en 1975, par la gauche en 1981 ou par le gouvernement Fillion-Sarkozy en 2009. Il a sa disposition deux moyens :
 - ✓ La politique budgétaire de relance : l'Etat peut lancer une politique de grands travaux (hausse des investissements publics) qui vont susciter un flux de dépenses et provoquer le phénomène du multiplicateur ; il peut aussi augmenter les revenus sociaux des catégories défavorisées de la population car elles ont une forte propension à consommer ; il peut aussi diminuer la fiscalité sur les revenus ou sur la consommation afin de redonner du pouvoir d'achat aux consommateurs pour qu'ils augmentent leur consommation ; il peut, enfin, subventionner ou défiscaliser les investissements privés afin d'inciter les agents économiques à investir.
 - ✓ La politique monétaire : L'Etat, pour relancer la demande, doit diminuer le taux d'intérêt afin d'inciter les agents économiques à emprunter pour dépenser. Cela permet aussi d'accroître la profitabilité des entreprises et les inciter à investir.

Cette politique keynésienne peut avoir du succès comme le montre l'exemple américain de l'après 2001 :

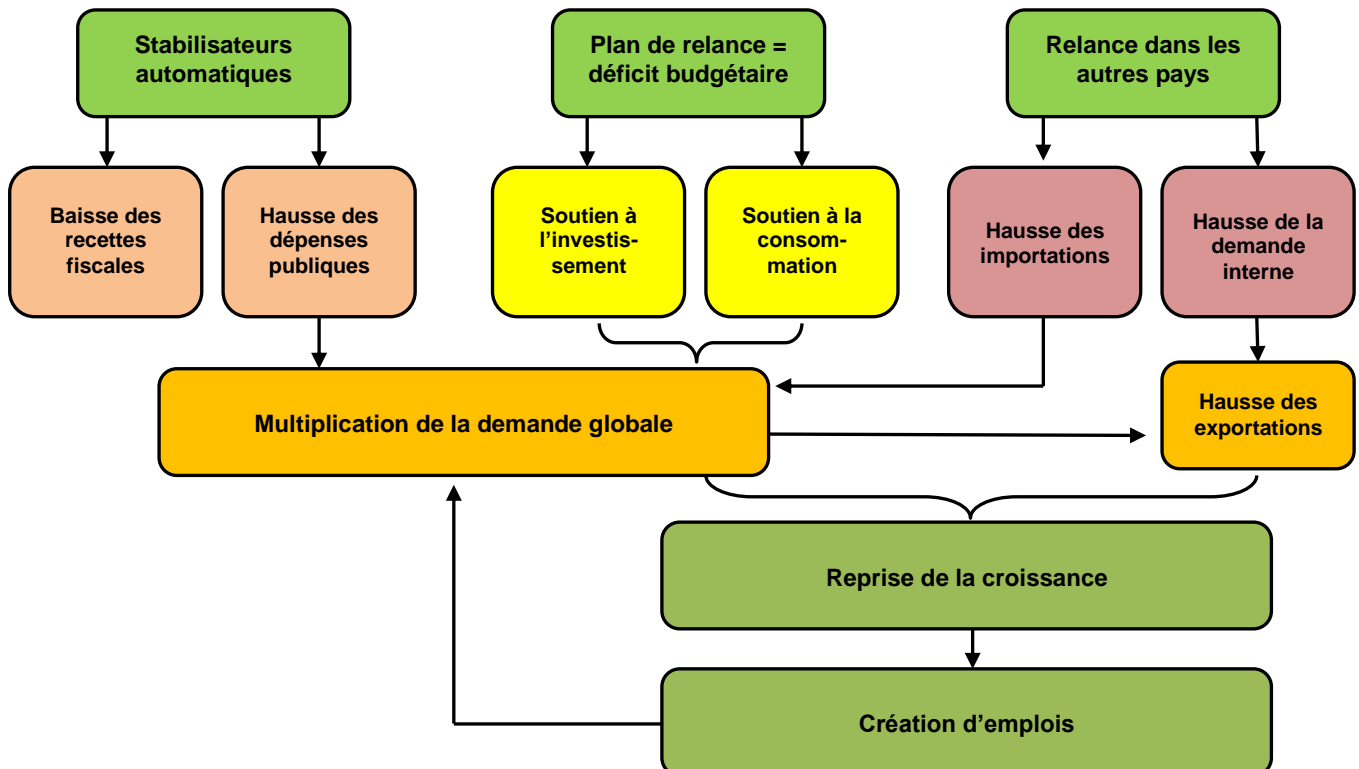
- L'Etat n'a pas hésité à fortement augmenter son déficit budgétaire en réduisant les prélèvements fiscaux et en augmentant ses dépenses publiques, particulièrement militaires (la guerre en Irak).
 - Parallèlement, la Fed (Banque centrale des Etats-Unis) a réduit très fortement ses taux d'intérêt directs à court terme.
 - En conséquence, la croissance a redémarré. Elle a été deux fois plus élevée qu'en Europe au début des années 2000. Le chômage a diminué et le marché du travail américain a atteint son niveau de plein-emploi. L'Etat a joué son rôle contra-cyclique. La croissance de la production est une donnée fondamentale pour réduire le chômage.
2. Mais la relance peut aussi buter sur la contrainte extérieure. A partir du milieu des années 1970, les politiques keynésiennes de relance se sont révélées moins efficaces en Europe. En effet, lorsque l'appareil de production est mal adapté à la demande, toute distribution de revenus supplémentaires aux populations ayant une forte propension à consommer se traduit par deux effets pervers :
 - ✓ Les firmes nationales ne pouvant satisfaire la totalité de l'augmentation de la demande, les consommateurs se tournent vers des produits étrangers. D'où une augmentation des importations qui profite aux firmes étrangères et qui creuse le déficit du commerce extérieur ce qui va se traduire à terme par une baisse du taux de change (la sortie de devises est supérieure aux rentrées). L'effet multiplicateur est donc faible et profite surtout aux pays concurrents. Les Etats sont confrontés à la contrainte extérieure. *Un pays est dit contraint lorsque sa croissance économique creuse son déficit extérieur* (de la balance commerciale, de la balance courante). On pourra donc parler de contrainte extérieure dès qu'un pays n'est plus libre de mettre en œuvre la politique économique et sociale de son choix du fait de l'interdépendance des économies nationales.
 - ✓ Le déficit du commerce extérieur, qui résulte de cette relance, provoque une baisse du taux de change qui rend les importations plus chères et favorise l'inflation importée. L'Etat est obligé de casser la croissance de la demande pour ralentir l'inflation. La relance a échoué.



b) – Un manque de coordination au niveau européen

3. Cette contrainte extérieure a été atténué par la naissance de l'Euro car le déficit d'un pays est absorbé par les excédents des autres pays de l'Union. Le pays déficitaire de la zone euro n'a donc plus à défendre le cours de sa monnaie sur le marché des changes. Ainsi, la France avait un déficit extérieur croissant en 2007 sans que cela empêche l'Euro de s'apprécier vis-à-vis du dollar car l'UE dégagait globalement des excédents grâce aux excédents allemands.
4. Si une politique de relance n'est plus possible au niveau national, elle le devient au niveau européen. En effet, si chaque pays de l'Union décide d'accroître son déficit budgétaire, l'augmentation des importations, qui va en résulter, va se traduire par une augmentation des exportations des autres pays européens car ces pays commercent essentiellement entre eux. La croissance va donc être relancée dans tous les pays en même temps. De même, la Commission européenne, qui n'est pas endettée, pourrait lancer un grand emprunt pour financer des infrastructures publiques au sein de l'UE.

Les effets d'un plan de relance au niveau européen

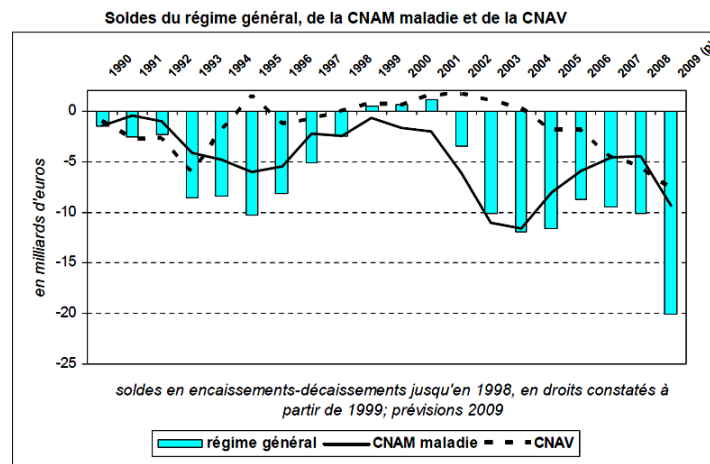


5. **Jusqu'à la crise de 2008-2009, cette politique de relance coordonnée n'était pas menée dans la zone euro** pour trois raisons :
- ✓ Les politiques budgétaires des pays européens sont restées du domaine des Etats-nation. Il n'y avait pas de véritable coordination malgré la création d'une instance de coordination : l'Eurogroupe.
 - ✓ Le traité de Maastricht de 1992, pour éviter les dérapages budgétaires qui pouvaient remettre en cause la valeur de l'Euro, a strictement limité les déficits publics à 3% du PIB et le traité d'Amsterdam de 1997 préconisait un budget équilibré lorsque la conjoncture est expansionniste.
 - ✓ Le budget de la Commission européenne est trop faible (1% du PIB des pays membres dont la moitié est consacré à la politique agricole commune) pour mettre en place une politique volontariste de grands travaux.

C – LES REDEFINITIONS DU RÔLE DE L'ETAT

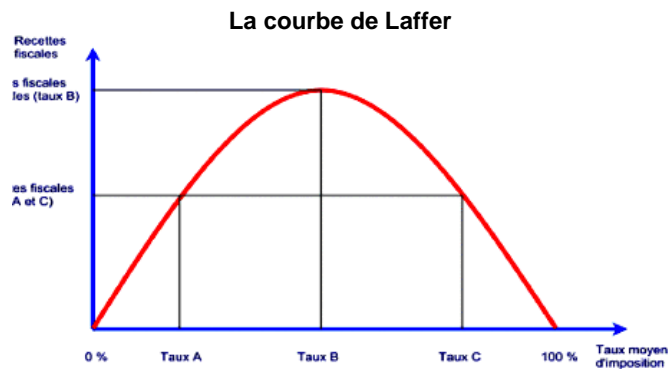
a) – Les trois crises de l'Etat-Providence

1. **A partir des années 1980**, Pierre Rosanvallon, dans son livre « *La crise de l'Etat-Providence* » (1981), met en avant les trois aspects de la crise des systèmes de protection sociale :
- ✓ **Une crise financière** : avec la croissance du chômage, le vieillissement de la population et le ralentissement de la croissance du PIB et des recettes fiscales et sociales, les coûts de la protection sociale deviennent élevés. Les dépenses augmentent plus vite que les recettes. C'est ce qu'on appelle un « **effet de ciseaux** ». Dans les pays où la protection sociale est financée par l'impôt, ce sont les budgets des Etats qui deviennent fortement déficitaires (en GB, par exemple). Dans les pays où la Sécurité sociale est financée par des cotisations, ce sont les déficits des caisses sociales qui deviennent préoccupants (le « trou » de la Sécurité sociale en France, par exemple).

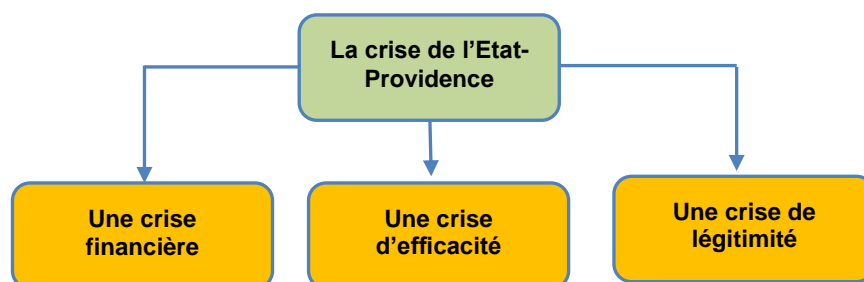


- ✓ **Une crise d'efficacité** : en Grande Bretagne, le système de santé se caractérisait, jusqu'à une période récente, par des listes d'attente interminables sur lesquelles il fallait s'inscrire avant de se faire soigner. En France, en Allemagne, les cotisations sociales sont présentées par les libéraux comme des *charges sociales*, qui pénaliseraient la compétitivité des entreprises et empêcheraient les embauches. De plus, le système ne peut prendre en charge et protéger ceux qui ne travaillent pas suffisamment pour acquérir des droits. Avec la montée du chômage, une population croissante ne bénéficie pas des assurances sociales. Enfin, l'Etat-Providence n'a pas su mettre fin à la pauvreté dans les pays riches. Les libéraux font donc plusieurs reproches à la protection sociale :
 - **Elle renchérit le coût du travail**. Cela a pour conséquence une diminution de la compétitivité des entreprises, une augmentation du coût du travail peu qualifié par rapport au capital, des risques de délocalisations.
 - **Elle désincite les actifs de travailler et de s'enrichir**. Les prélèvements obligatoires peuvent, en effet, décourager le travail, l'épargne et l'investissement, ce qui nuit à la croissance. De même, les prestations sociales peuvent conduire certains à préférer le chômage au travail.
 - **Elle ne réduit pas la pauvreté et les inégalités**. D'une part, les prestations d'assistance ont tendance à maintenir les pauvres dans leur situation (phénomène de la "trappe à pauvreté"). D'autre part, le « filet » de la protection sociale « a des trous », c'est-à-dire qu'une partie de la population ne bénéficie pas du système de protection et reste exposée aux risques sociaux (les jeunes de moins de 25 ans n'ont pas droit au RSA, par exemple). Enfin, la protection sociale réduit mal les inégalités parce que le système redistributif est plus horizontal (des actifs occupés aux retraités) que vertical (des riches vers les pauvres).

- **Elle n'est pas toujours équitable.** Ainsi, le système de retraite n'est pas très équitable parce qu'il assure un même âge de départ à la retraite à tous, alors que l'espérance de vie est variable selon le milieu social. Les moins favorisées (ouvriers et employés) vivent moins longtemps et donc profitent moins de leurs retraites que les plus favorisés, qui vivent plus longtemps et commencent à travailler plus tard du fait de leurs études. Le système redistribue donc « à l'envers » de ce qui était prévu, et profite plus aux riches qu'aux pauvres.
- ✓ **Une crise de légitimité :** Jusqu'où l'Etat doit-il prendre en charge les individus ? Doit-il se substituer aux mécanismes de solidarité traditionnels ? Et à trop vouloir protéger les individus contre les risques de la vie, ne va-t-on pas les déresponsabiliser ? Les objectifs de la protection sociale sont aujourd'hui rediscutés par les libéraux. Ils dénoncent :
- **L'opacité des dépenses publiques.** Elle suscite des questions quant à l'utilisation de la solidarité nationale. Ainsi, la gratuité de certains soins médicaux ou de certains médicaments n'entraînent-ils pas du gaspillage ? N'y-a-t-il pas un détournement des allocations chômage, des allocations familiales ou des minima sociaux ?
 - **La collectivisation des dépenses sociales.** La protection individuelle est préférée à la protection collective pour la partie la plus riche de la population. Si les classes sociales les plus aisées adhèrent à une assurance privée, une solidarité nationale est-elle encore possible ?
 - **Augmenter les prélèvements obligatoires aboutit à tuer les ressources redistribuables** (courbe de Laffer) car les riches vont s'expatrier ou frauder le fisc. « L'impôt tue l'impôt » !

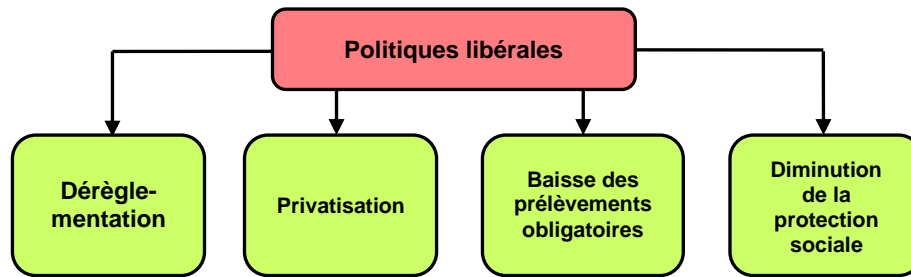


- **La fin des solidarités traditionnelles.** L'Etat ayant pris en charge la protection des individus, ceux-ci se sentent plus dégagés des liens et des solidarités traditionnelles - notamment les solidarités familiales et de voisinage. Cela peut expliquer en partie la désaffiliation : ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne sont plus protégés par le système, ne trouvent plus aucun secours dans la société, et sont renvoyés à leur responsabilité individuelle sur un mode très culpabilisant.
- **Enfin, la protection sociale entretient une culture d'assistance.** Pour les libéraux, les aides de l'État auraient pour effet de générer une dépendance des bénéficiaires vis-à-vis des prestations sociales et de les inciter à rester au chômage plutôt qu'à retrouver un emploi.



b) – **Les solutions libérales : un Etat minimal**

2. **Les politiques libérales de désengagement de l'Etat :** selon les libéraux, le marché est capable de réguler à lui tout seules les variations de l'économie. L'Etat doit se limiter à ses « fonctions régaliennes », celles de l'Etat-Gendarme. A partir des années 1980, aux Etats-Unis (Reagan) et en Grande-Bretagne (Thatcher), l'Etat va mettre en place des politiques libérales qui vont, dans une certaine mesure, être imitées dans la plupart des autres pays développés et en voie de développement.



- ✓ **La dérèglementation** consiste à supprimer les règles étatiques qui entravent la concurrence et le bon fonctionnement du marché. La suppression des monopoles publics (télécommunication, électricité, marché aérien...), l'élimination des obstacles au marché du travail (développement des contrats à durée déterminée, liberté de licencier, assouplissement de la durée légale du travail, suppression du Smic...) et au marché des capitaux (fin du contrôle des changes, diminution de la réglementation bancaire...), devraient **accentuer la concurrence** et faire baisser les prix de l'accès aux biens, au travail et aux capitaux. D'où une hausse du pouvoir d'achat favorable aux consommateurs et à la croissance.
 - ✓ **La privatisation** consiste à vendre les actions des sociétés publiques à des groupes privés ou à des particuliers. Elle offre plusieurs avantages :
 - Les firmes privatisées devraient être gérées plus efficacement, selon les règles du marché et non selon l'arbitraire de l'Etat ;
 - L'actionariat populaire devrait se développer ce qui devrait renforcer le contrôle de la gestion de ces entreprises et ce qui va renforcer l'esprit capitaliste des individus ;
 - L'Etat va récupérer des sommes importantes qui vont servir à le désendetter.
 - ✓ **La diminution des impôts et des cotisations sociales** a plusieurs objectifs :
 - Augmenter le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises afin qu'ils travaillent, consomment et investissent davantage (la non fiscalisation des heures supplémentaires, par exemple, pour inciter les individus à « travailler plus pour gagner plus ») ;
 - Diminuer le coût du travail par une baisse ou une suppression de cotisations sociales afin d'inciter les chefs d'entreprises à embaucher davantage, en particulier les personnes non qualifiées, ce qui va réduire le chômage.
 - ✓ **La diminution de la protection sociale** qui a un double objectif :
 - Réduire les déficits de la protection sociale en diminuant les prestations sociales versées ou en limitant les remboursements des dépenses de santé (augmentation du ticket modérateur, forfait hospitalier, non remboursement de certains médicaments ou d'une partie des frais de médicaments).
 - Responsabiliser les pauvres ou les assurés sociaux en les incitant à accepter n'importe quel travail (le « workfare remplace le welfare » avec la prime pour l'emploi, le revenu minimal d'activité, la réforme des allocations chômage), à travailler plus tard (recul de l'âge de la retraite ou augmentation du nombre d'années pour avoir la retraite à taux plein) ou à modérer leurs dépenses de santé.
- c) – Les limites de la solution libérale**
3. **Les politiques libérales n'ont pas mis fin à l'intervention des administrations publiques dans l'économie.** Les prélèvements obligatoires ont continué à augmenter et les réglementations se sont développées (principe de précaution, protection du consommateur, création d'un salaire minimum en Grande-Bretagne...). En effet, l'Etat, au-delà de ses tâches régaliennes, est obligé d'intervenir au nom :
 - ✓ **Du respect de la concurrence** : la concurrence n'a qu'un temps et, assez vite, les monopoles et les ententes se reconstituent au détriment du consommateur. Il n'y a donc pas véritablement dérèglementation (les règles ne disparaissent pas) mais plutôt une nouvelle régulation. La crise financière de 2008-2009 a montré qu'on ne pouvait pas laisser les marchés financiers et les banques dicter leurs propres règles qui s'affranchissent de toute prudence (surendettement des ménages, opacité de l'information, profits indus...). Les Etats ont été obligés d'intervenir pour sauver le système financier mondial et édicter de nouvelles règles financières (Loi Sarbanes-Oxley aux Etats-Unis, accords de Bâle III pour les Banques...).

- ✓ **De l'attractivité du territoire** : pour attirer des entreprises et créer de nouveaux emplois, un pays doit offrir des services publics de qualité (route, télécommunications, main d'œuvre qualifiée) dont les *externalités positives* sont devenues essentielles pour soutenir la croissance. Ainsi, le plan de relance du gouvernement Fillon prévoit une enveloppe de 4,250 milliards d'euros est réservée au financement de l'économie numérique française. Cette somme permet d'investir dans le développement des réseaux à Très Haut Débit (2 milliards d'euros) et le financement des usages, des services et des contenus numériques innovants (2,250 milliards d'euros).
- ✓ **De la protection du consommateur et de l'environnement** : les contrôles publics sont obligatoires pour éviter des problèmes de santé publique qui nuisent à la croissance d'un pays. Après la crise de la "vache folle", l'Etat a dû réorganiser toute la filière bovine et mettre en place une réglementation imposant la traçabilité du parcours de la viande afin de rassurer les consommateurs et de relancer les achats.
- ✓ **De la cohésion sociale** : une société trop inégale a de nombreux effets pervers (conflits sociaux, délinquance, coûts sociaux de la pauvreté) qui freinent dans une certaine mesure le dynamisme d'une économie à long terme. Loin de réduire la protection sociale, les Etats ont eu plutôt tendance à l'étendre : création du RSA, d'une allocation pour la dépendance (le cinquième risque social), du congé de paternité...
- ✓ **De la confiance** : l'Etat doit éclairer l'avenir alors que le marché est aveugle à long terme. Le climat de confiance est indispensable à la consommation et à l'investissement.

Cependant, l'Etat central n'est plus le seul à assurer ces missions. Il a délégué une partie de ces tâches au **niveau supranational** (la réglementation est de plus en plus communautaire voire mondiale) et au **niveau des collectivités locales** (la décentralisation élargit les domaines d'intervention des mairies, des départements et des régions). L'Etat central a donc de plus en plus une tâche de coordination entre ces différents niveaux.

